AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE : 24 numéros par an

ÉDITION DE LA STATION DE STRASBOURG

Tél. 34-14-63 - Poste 93
(BAS-RHIN, HAUT-RHIN, MEURTHE-ET-MOSELLE, MOSELLE, VOSGES) MEUSE
Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux : Cité Administrative, 2, Rue de l'Hôpital Militaire STRASBOURG
C. C. P. : STRASBOURG 55-08-86

ABONNEMENT ANNUEL
~~15 F.~~
25.- F.

20 Mars 1967

Supplément n° 2 au Bulletin du mois de MARS 1967

/ Avertissement /

ARBRES FRUITIERS A PEPINS

TAVELURE DU POMMIER

Des projections d'ascospores de Tavelure sont actuellement possibles dans la nature. En conséquence, des contaminations primaires pourront se produire incessemment notamment sur les variétés ayant atteint ou dépassé le stade C 3 (méthode FLECKINGER) considéré comme celui de début de la réceptivité.

Les arboriculteurs doivent donc prendre leurs dispositions pour pouvoir, le cas échéant, intervenir rapidement.

On opèrera le traitement fongicide en employant l'un des produits indiqués sur la liste spéciale en votre possession.

TAVELURE DU POIRIER

Tenir compte des indications données dans notre Avertissement du 11 Mars.

NOTE

Les périthèces se forment dans les feuilles contaminées par la Tavelure l'année précédente. Pour diminuer les risques de contamination primaire, il est donc recommandé, dans toute la mesure du possible, d'enfouir ou d'enlever correctement ces feuilles mortes ou débris de feuilles qui peuvent être présents dans les vergers.

L'application de Colorants nitrés sur les feuilles mortes peut aussi avoir une action relative en empêchant les périthèces de projeter leurs ascospores.

Cette technique est cependant nettement insuffisante pour empêcher toute contamination de se produire.

.../...

349

/ Information /

OIDIUM DU POMMIER

L'Oïdium du pommier est considéré dans nos régions comme une maladie très dangereuse notamment sur un certain nombre de variétés réputées sensibles.

Les premières contaminations pouvant se produire dès le débourrement, prévoir un traitement sur les variétés sensibles ou atteintes l'an dernier.

Utiliser l'une des spécialités indiquées sur la liste des produits conseillés (se reporter à l'édition spéciale).

PUCERON LANIGERE

Le Puceron lanigère est en extension dans certaines régions arboricoles, notamment au Nord du département du Bas-Rhin (arrondissement de WISSEMBOURG). Si les Reines des Reinettes et Transparentes blanches cultivées sur Doucin, type IX sont les plus touchées, le parasite peut causer des dégâts sur bien d'autres variétés. Le traitement le plus efficace consiste à appliquer des traitements insecticides à base de Vamidothion. On utilisera ce produit à la dose de 50 gr. de M.A. à l'hectolitre.

DESHERBAGE DES GROSEILLIERS, CASSISSIERS ET FRAMBOISIERS

Le desherbage chimique des arbustes à petits fruits est actuellement possible grâce à l'utilisation de certains herbicides.

La SIMAZINE : A la dose de 2,500 kg de M.A. à l'hectare, la Simazine permet de détruire les adventices annuelles. Par contre, elle reste inefficace sur Liserons, Chiendents ainsi que sur les repousses de Chardons. L'application doit se faire sur sol nu, avant la levée des mauvaises herbes.

Le DIQUAT et le PARAQUAT : L'emploi de ces deux produits correspond plus à un binage chimique qu'à un desherbage proprement dit. En effet, leur action principale est de brûler la végétation. Il faudra donc les appliquer sur des mauvaises herbes en pleine végétation.

Ils s'utilisent à la dose de 800 grammes de matière active à l'hectare.

Le PARAQUAT est à préférer au DIQUAT si l'on se trouve en présence de plantes vivaces et notamment de Chiendents.

L'application est assez délicate, car les feuilles de la base des touffes sont détruites au contact de la pulvérisation. Pour éviter ces projections indésirables il est intéressant de placer un "cache" au-dessus de la buse et de travailler très près de la végétation.

Le mélange SIMAZINE-DIQUAT : Aux doses citées ci-dessus, ces deux produits en association permettent de maintenir le sol propre durant toute la période végétative, dans le cas où il y a prédominance d'adventices annuelles.

Le mélange SIMAZINE-DALAPON : Le mélange SIMAZINE à 2 kg de M.A. à l'ha et de DALAPON à 4 kg de M.A. à l'ha est intéressant pour limiter le développement des Liserons.

.../...

GRANDE CULTURE

LE DESHERBAGE DE LA BETTERAVE INDUSTRIELLE

La mécanisation intégrale des opérations culturales de printemps s'est largement développée ces dernières années. Nous rappelons cependant, que ces techniques nouvelles ne sont applicables que dans des terres parfaitement propres.

Parmi les desherbants pouvant être employés avec profit, il y a lieu de retenir :

le PYRAZON (anciennement P.C.A. ou PYRAMINE) que l'on peut utiliser avant le semis avec incorporation, au moment du semis (simultanément avec celui-ci) ou encore après le semis en dehors cependant de la période de la levée des betteraves. La dose d'utilisation est de 3,200 kg de matière active à l'hectare.

Le roulage est déconseillé. Il faut aussi éviter les binages au moment de la levée.

D'après les essais récents, le PYRAZON a une certaine efficacité contre la Folle avoine.

Le VENZAR : est un produit efficace contre un grand nombre d'espèces de mauvaises herbes annuelles tant graminées que dicotyledones. L'application doit être faite en pré-semis (avant le semis) suivie d'un hersage.

La dose recommandée est de 1 kg de produit à l'hectare en traitement généralisé et en distribuant au minimum 500 litres de bouillie à l'hectare.

Le DIALLATE et le TRIALLATE : ont une efficacité contre les graminées adventices. Ils s'utilisent à la dose de 3 à 3,500 L de produit commercial (teneur 40 % de matière active) à l'ha. Ces produits, qui peuvent être mélangés au PYRAZON ainsi qu'aux insecticides destinés à combattre les insectes souterrains, s'emploient en traitement de pré-semis.

Les Contrôleurs chargés des AVERTISSEMENTS AGRICOLES :

J. BERNARD et C. GACHON.

L'Inspecteur de la PROTECTION des VEGETAUX :

J. HARRANGER.

Imprimerie de la Station de STRASBOURG / Directeur-Gérant : L. BOUYX.

350